

réformes proposées récemment par le Secrétaire général Kofi Annan et en favorisons la mise en œuvre rapide; nous attendons aussi avec intérêt les propositions plus étendues que celui-ci doit faire le mois prochain. Nous demeurons résolus à collaborer avec tous les membres des Nations unies pour concrétiser ces réformes.

50. Pour que les Nations unies soient à même de relever les défis du XXI^e siècle, il faut que l'assainissement des pratiques financières aille de pair avec les réformes qui s'imposent dans d'autres domaines. Le système des Nations unies doit reposer sur une ferme assise financière, ce qui exige le paiement intégral et en temps opportun des obligations et l'établissement d'un barème de contributions à la fois plus logique et plus équitable. Dans l'ensemble du système, les budgets doivent faire l'objet d'un examen minutieux visant surtout à établir des priorités et à maximiser l'efficacité opérationnelle. Nous attendons avec intérêt les propositions précises du Secrétaire général quant au réinvestissement des épargnes résultant de la rentabilité accrue dans des programmes de développement hautement prioritaires. De solides mécanismes de surveillance et de saines politiques du personnel sont essentiels au succès de l'opération.

51. Devant l'urgence des problèmes que pose le développement économique et social, l'ONU doit mieux coordonner les politiques et les activités de ses divers organismes, et notamment des institutions spécialisées. À cette fin, le Conseil économique et social (ECOSOC) devrait, avec l'appui du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, renforcer son rôle d'établissement des politiques et de coordination, notamment en rationalisant les opérations de ses organes subsidiaires et en améliorant ses relations de travail avec les institutions financières internationales et l'OMC. Nous accueillons favorablement les réformes apportées récemment à la gestion des fonds et des programmes et aux divers organismes des Nations unies, en particulier à la CNUCED et dans les commissions régionales; ces efforts devraient être soutenus et élargis.

52. Nous appelons de nos vœux un examen approfondi et urgent des fonds et programmes des Nations unies, ainsi qu'un examen à l'échelle du système des rôles et mandats des institutions spécialisées et des commissions. Nous accueillons favorablement les recommandations du Secrétaire général visant à assurer une intégration renforcée au niveau des pays et une meilleure coordination au siège. Dans cette perspective, nous recommandons que l'ONU s'attache à évaluer les résultats de la coordination de ses activités de développement dans un ensemble de pays représentatifs. Nous escomptons que les pays les moins avancés seront les principaux bénéficiaires de l'efficacité accrue des activités des Nations unies en matière de développement.

53. Nous réaffirmons que les Nations unies doivent encore améliorer leur capacité à réagir rapidement et efficacement pour écarter les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales. Nous continuerons de contribuer au développement des capacités de l'ONU concernant la prévention et le règlement des conflits. Nous sommes en faveur des mesures prises récemment par les Nations unies pour accroître leur rapidité d'intervention, depuis l'alerte avancée jusqu'au déploiement rapide de nouvelles opérations approuvées de maintien de la paix, et nous appelons instamment à de constantes améliorations dans ces domaines.

Afrique : partenariat pour le développement

54. À Lyon, nous avons lancé un nouveau partenariat mondial pour le développement, notant à cet égard que les pays en développement ont la responsabilité première de promouvoir leur propre développement et que les pays développés doivent soutenir leurs efforts en ce sens. Nous avons porté une attention particulière aux pays d'Afrique subsaharienne dont bon nombre sont toujours affectés par des problèmes particulièrement graves. Cette année, nous souhaitons traduire les principes de ce partenariat en de nouvelles mesures concrètes, afin de soutenir les efforts que déploient les pays d'Afrique pour participer pleinement à l'expansion de la prospérité